

Bulletin d'information Union Européenne-Haïti

#17 - Janvier 2011



**L'Union européenne reste clairement engagée
auprès du peuple haïtien**



Construction de logements provisoires à Port-au-Prince. Photo: François Duboc

Ces dernières années, Haïti a été un pays prioritaire pour l'Union Européenne (UE). Le séisme n'a fait que renforcer l'engagement de l'Union européenne.

La volonté de l'Union Européenne de maintenir la reconstruction d'Haïti comme une priorité politique s'est concrétisée également par la visite d'une mission du Parlement Européen en juin

dernier et d'une mission de l'assemblée paritaire UE/ACP en aout dernier.

L'Union Européenne a répondu présente dès les premières heures de la catastrophe. Des experts humanitaires sont arrivés sur le terrain et une première décision d'allouer d'urgence 3 millions d'euros a été prise.

Le 14 janvier, une équipe de travailleurs

de la protection civile a été envoyée pour coordonner les actions d'urgence des 25 Etats membres de l'UE.

Au total, l'UE a alloué autour de 304 millions d'euros (380 millions de dollars) d'aide humanitaire en Haïti, dont 120 millions d'euros (150 millions de dollars) provenant de la Commission européenne.

L'Union européenne respecte ses engagements d'appui au processus de reconstruction du pays



Tronçon de la route nationale numéro 3 (RN3) en cours d'achèvement entre les villes de Mirebalais et Hinche. La RN3 en cours de réalisation par l'Union européenne relie la capitale Port-au-Prince et la deuxième ville du pays Cap haïtien. Photo: Alexandre Polack

Pour aider à la reconstruction du pays, l'Union européenne a mis plus de 1,2 milliard d'euros (soit 1,6 milliard de dollars) sur la table à New York lors de la conférence internationale sur la reconstruction d'Haïti. La contribution de la Commission européenne à cet engagement est de 460

millions d'euros (soit 608 millions de dollars).

Cette contribution de la Commission européenne a depuis été augmenté pour atteindre un montant total de 522 millions d'euros (soit 690 millions de dollars). Cette augmentation s'explique notamment par le renforcement de programmes existants, la décision d'un nouvel appui budgétaire général à l'Etat d'Haïti de 26 millions d'euros (soit 35 millions de dollars) ainsi que le financement des élections à hauteur de 5 millions d'euros (soit 6,5 millions de dollars).

En 2010, la Commission européenne a tenu ses promesses et en engageant plus de la moitié de ce montant promis, soit plus de 326 millions d'euros (ou 431 millions de dollars) des 522 millions d'euros (ou 690 millions de dollars) promis.

Lors de sa visite en Haïti fin avril 2010, le Commissaire européen au développement M. Andris Piebalgs a signé avec la République d'Haïti cinq conventions de financement de projets soutenus par la Commission européenne d'un montant de 229 millions d'euros (soit 303 millions

de dollars). Ces projets se concentrent sur les infrastructures routières, l'appui budgétaire, l'aide à la société civile et le développement territorial par le biais de la décentralisation.

La Commission européenne a également affecté 100 millions d'euros (soit 132 millions de dollars) pour soutenir la reconstruction des capacités de fonctionnement de l'Etat haïtien.

La Commission européenne a également déjà déboursé depuis le séisme près de 58 millions d'euros (soit 77 millions de dollars) en appui budgétaire pour aider le gouvernement haïtien à répondre aux besoins urgents de dépenses au lendemain de la catastrophe, comme le paiement des salaires des fonctionnaires.

Afin d'assurer la coordination avec les autorités et les autres bailleurs de fonds, la Commission européenne soutient les travaux de la Commission intérimaire de reconstruction d'Haïti (CIRH). L'UE œuvre au sein de la CIRH pour que celle-ci appuie la mise en œuvre du plan haïtien de reconstruction du pays au profit du peuple haïtien.

L'Union européenne a présenté en 2010 8 projets concrets à la CIRH contribuant à la reconstruction et au développement du pays



L'appui au renforcement de la filière mangue francisque par l'UE dans le département du Centre bénéficie de manière directe à 10,200 producteurs membres des associations locales de producteurs ainsi qu'aux 100 associations locales de producteurs et ateliers de transformation de fruits membres du réseau ANATRAF (Association Nationale des transformateurs de Fruits). Photo: Alexandre Polack

L'UE a déjà présenté à la Commission intérimaire de reconstruction d'Haïti (CIRH) les 8 projets suivants qui s'intègrent dans le plan de reconstruction du pays pour un total de 217.5 millions d'euros (soit 288 millions de dollars)

Projets	Montant en €
Appui au renforcement de la politique nationale des transports avec notamment la poursuite de la RN3 de Hinche jusqu'à Cap Haïtien et la construction de la route Lascahobas-Belladere	155,000,000.00
Reconstruction de 5 ministères et du bureau de l'ordonnateur national du Fond Européen de développement	18,700,000.00
Réhabilitation de la route nationale 8 entre Fonds Parisien et Malpasse	10,000,000.00
Programme d'Appui au renforcement de la société civile haïtienne	8,000,000.00
Programme d'appui à la gouvernance à l'investissement local	5,500,000.00
Programme de renforcement du système haïtien de protection civile	14,500,000.00
Programme d'appui au renforcement de la filière mangue francisque dans le Département du centre	1,500,000.00
Programme de conservation des actifs productifs et le soutien aux économies rurales dans les départements du Centre, le Nord et le Nord-est	4,200,000.00



L'action de l'UE en Haïti a des effets bénéfiques durables pour la population haïtienne



Le Programme d'Appui au Renforcement de la Qualité de l'Education financé par l'Union européenne permet de scolariser plus de 150 000 élèves et de former plus de 3000 enseignants dans des écoles publiques gratuites dans 4 départements du pays: le Centre, le Nord, la Grande Anse et le Sud. Photo: Alexandre Polack

L'Union Européenne va rester un partenaire durable mettant en œuvre des projets concrets réalisés par le biais d'un partenariat quotidien avec les autorités et la société haïtienne pour le bénéfice de la population.

Dans le domaine des infrastructures, la construction de la route nationale numéro 3 (RN3) entre la capitale Port-au-Prince et la deuxième ville du pays, Cap haïtien, longue de presque 200 kilomètres, va permettre une fois terminée de relier les deux principales villes de pays et de traverser le pays du Nord au sud en à peine 3 heures de route contre plus de 8 heures avant la reconstruction et la réhabilitation du tronçon par l'Union européenne.

L'Union européenne a déjà achevé en 2009 le tronçon entre Port-au-Prince et Mirebalais long de 62 kilomètres. Le tronçon entre Mirebalais et Hinche, long de 53 kilomètres, en cours de réalisation, sera terminé en 2011 tandis que le dernier tronçon entre Hinche et Cap

Haitien long de 74 kilomètres sera terminé en 2013.

Chaque chantier d'infrastructure de cette envergure créé plus de 150 emplois directs et touche plus de 1000 bénéficiaires directs ainsi que des centaines de milliers de bénéficiaires indirects profitant des retombées économiques induites par les infrastructures routières. L'achèvement du seul tronçon entre Port-au-Prince et Mirebalais a permis d'augmenter le transport de marchandises et de personnes de plus de 200% entre les deux villes. Le Ministère des transports estime que cette augmentation dépassera les 200% lorsque que les tronçons Mirebalais-Hinche et Hinche-Cap haïtien seront terminés.

La finalisation du tronçon entre Hinche et Cap Haïtien permettra de relier les deux villes en 1h30 de route contre presque 5 heures à l'heure actuelle. La route achevée permettra de libérer les capacités productives de la contrainte qui freine l'écoulement des produits, notamment

agricoles, vers le marché et d'améliorer l'accès des populations haïtiennes aux infrastructures de base.

Dans le domaine de la gouvernance qui se concrétise par le financement du fonctionnement de l'Etat et des dépenses prioritaires (éducation, santé, logement et police), l'Union européenne a déjà décaissé près de 58 millions de dollars d'appui budgétaire général à la République d'Haïti (soit 77 millions de dollars) depuis le séisme du 12 janvier.

Cet appui budgétaire permet de continuer à donner accès aux services de base dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la sécurité à des centaines de milliers d'haïtiens. Cet appui budgétaire général permet en effet de couvrir les dépenses prioritaires de l'Etat, tel que le paiement du salaire des agents de l'Etat (enseignants, policiers, personnel de santé) et les budgets de fonctionnement des services de base à la population dans les domaines de l'éducation, de la santé, et de la sécurité (Police Nationale d'Haïti). Cet appui budgétaire général couvre également des dépenses prioritaires visant à la relance des activités scolaires, au soutien à la production agricole, ainsi qu'aux programmes de protection civile et de relogement.

Dans le domaine de l'éducation, le Programme d'Appui au Renforcement de la Qualité de l'Education financé par l'Union européenne permet de scolariser plus de 150 000 élèves et de former plus de 3000 enseignants concernés dans des écoles publiques gratuites dans 4 départements du pays: le Centre, le Nord, la Grande Anse et le Sud.

Enfin dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'appui au renforcement de la filière mangue francisque dans le département du Centre bénéficie de manière directe à 10,200 producteurs membres des associations locales de producteurs ainsi qu'aux 100 associations locales de producteurs et ateliers de transformation de fruits membre du réseau ANATRAF (Association Nationale des Transformateurs de Fruits).

Délégation de l'Union Européenne en République d'Haïti

4, Impasse Oriol, Morne Calvaire,
Pétion-Ville, Port-au-Prince, Haïti
Tél. : (509) 29 49 49 49
www.delhti.ec.europa.eu